

François Asensi
MAIRE DE TREMBLAY-EN-FRANCE



Tremblay-en-France, le 7 mai 2020

Mesdames, Messieurs,

Il me serait impensable d'appeler quelques précisions sur notre démarche de travail quant à la réouverture des écoles.

Pourquoi la réouverture progressive des écoles doit être assurée ?

Comme vous le savez et le constatons tous les jours, cette crise sanitaire nous présente l'accompagnement de difficultés sociales et économiques inédites sur nos territoires.

Plusieurs des habitants, les élus et moi-même, sommes interpellés quotidiennement par des familles en difficulté. Assurer l'accès des enfants, tout en étant sûr(e), ne peut être uniquement de répondre pour assurer correctement toute la famille... sont souvent de difficultés que nous cherchons à résoudre.

Comme toute famille, nous sommes à disposition de toutes les familles sur un ou plusieurs enfants scolarisés sur Tremblay en tant que commune et nous en sommes conscients. Nous sommes convaincus que la réouverture progressive des écoles est un enjeu social important pour assurer de familles sur notre ville.

Bien sûr que le sort des enfants, des enseignants et des agents municipaux est prioritaire. C'est un enjeu de santé publique et légal et nous l'intégrons.

Ma responsabilité de maire, c'est avant tout celle de protéger la population. C'est pourquoi la réouverture des écoles sera mes priorités, en accord avec le conseil municipal.

Comment travailler avec à cette réouverture ?

Depuis les annonces de gouvernement nous avons échangé à plusieurs reprises avec l'Éducation nationale, la Préfecture, le Recteur, etc. Nous partageons l'importance d'assurer auprès des familles un mode d'accueil des enfants, en particulier en fonction des enfants les plus en difficulté.

Des échanges ont eu lieu avec des représentants des directions d'école, des représentants des enseignants et des parents d'élèves, le médecin scolaire et l'inspecteur de l'Éducation nationale. Nous avons pu faire le point, répondre aux questions et assurer l'efficacité de la réouverture scolaire sur l'ensemble et les priorités sociales qui seront mises en place pour faciliter des réouvertures.

Le dialogue et la concertation, participent de la réussite de cette réouverture progressive des écoles. Nous continuons à nous informer de l'évolution de la situation et des décisions prises.

Comment allons-nous assurer l'application du protocole sanitaire ?

Nous avons mis en place une étude fine du protocole sanitaire proposé par l'Éducation nationale afin d'adapter l'organisation de nos établissements scolaires en fonction de l'ensemble de la situation et des aspects prioritaires.

Des lundi 11 mai, les agents municipaux travailleront en lien étroit avec chaque direction d'école pour mettre en œuvre ces mesures.

COMMUNIQUÉ

Réouverture des écoles

1 DOCUMENT - Publié le 08/05/2020

Retrouvez les précisions du maire de Tremblay, François Asensi, sur la réouverture des écoles

 **C-200507-ecoles.pdf**
(PDF, 173Ko)

 **TÉLÉCHARGER**

 **RETOUR À LA LISTE**

MAIRIE DE TREMBLAY-EN-FRANCE

18 boulevard de l'Hôtel de Ville
93290 Tremblay-en-France

01 49 63 71 35